



Promotion de la marque Maroc,
modernisation des circuits de distribution,
et renforcement des droits du consommateur

La stratégie commerce 2020-2025 bientôt finalisée

Leila Ouchagour
louchagour@aujourd'hui.ma

*Pour atteindre son plein
potentiel, le secteur du
commerce doit franchir
un nouveau cap durant les
prochaines années*

Bien qu'il soit le deuxième pourvoyeur d'emploi dans le pays après l'agriculture (13%), le premier canal de dépense des ménages (60%), le secteur du commerce n'a pas encore atteint son plein potentiel. Représentant 9% du PIB, ce secteur pilier de l'économie nationale doit donc franchir un nouveau cap durant les prochaines années pour réaliser cet objectif, à en croire le ministère de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique. Partant de là, le ministère

travaille actuellement sur la finalisation et la mise en œuvre de la stratégie commerce 2020-2025 qui rendrait le secteur plus performant, organisé et compétitif et renforcerait la sécurité du consommateur. Ainsi, un appel d'offres vient d'être lancé pour la réalisation de «l'étude pour la finalisation et la mise en œuvre de la stratégie commerce 2020-2025». Elle devra aboutir entre autres à mesurer l'impact de la stratégie commerce 2020-2025, à élaborer une feuille de route

et déterminer les projets prioritaires à entreprendre sur ladite période, ou encore la réalisation de contrats types. Dans l'ensemble, le secteur du commerce devra faire valoir son potentiel à travers quatre axes fondamentaux. Il s'agit de définir une nouvelle vision qui met le consommateur au centre de la stratégie du secteur à travers l'amélioration du pouvoir d'achat, de renforcer ses droits ainsi que de contrôler des produits commercialisés. Ce potentiel sera aussi mis en valeur en réorganisant le tissu commercial à travers l'intégration du secteur informel via la promotion du statut de l'entrepreneur. La restructuration du secteur passe également par la formation ainsi que «l'urbanisation commerciale». Celle-ci se fera en réduisant le nombre d'intermédiaires et avec la conception d'un schéma d'urbanisme commercial. La réorganisation du secteur prévoit aussi un volet pour l'intégration technologique avec la dématérialisation des formalités, l'adoption de solutions de paiement électroniques nationales et internationales. Au niveau de la promotion de la marque marocaine, cette dernière se doit d'être renforcée en garantissant la qualité des produits locaux et en sensibilisant les citoyens à consommer marocain en mettant en valeur les champions nationaux du secteur. Le potentiel du secteur devra être mis en avant à travers la modernisation des circuits de distribution. Celle-ci passe par l'approfondissement de la distribution moderne et l'optimisation de l'appareil commercial. Ainsi cette étude dont l'élaboration devra prendre 420 jours accompagnera le ministère dans la mise en place de la stratégie commerce et la matérialisa-

tion des propositions émises lors du Forum marocain du commerce qui a été organisé les 24 et 25 avril dernier. Notons que ce forum qui avait réuni près de 1.600 professionnels du commerce avait abouti au total à 1.500 recommandations déclinées en 10 axes. Ces derniers intègrent la protection du consommateur, la couverture sociale des commerçants, l'intégration du commerçant ambulant, la formation, la fiscalité, le renforcement de la compétitivité de l'appareil commercial, la réforme réglementaire et législative, ou encore le développement du secteur du commerce dans le cadre de la régionalisation avancée.

“

*La restructuration
du secteur passe par
la formation ainsi
que «l'urbanisation
commerciale».
Celle-ci se fera en
réduisant le nombre
d'intermédiaires et
avec la conception d'un
schéma d'urbanisme
commercial.*

Une nouvelle vision pour booster le secteur



Le volet fiscal constitue une grande partie des recommandations émises lors des Assises du commerce qui se sont déroulées en avril dernier avec 280 propositions, suivi du renforcement de la compétitivité de l'appareil commercial avec 244 recommandations et de la réforme réglementaire et législative (159 recommandations). S'en suivent la couverture sociale (105 recommandations), l'intégration du commerce ambulancier (78 recommandations) et la formation (51 recommandations), le développement du secteur du commerce dans le cadre de la régionalisation

avancée (23 recommandations). C'est sur la base de ces recommandations que la nouvelle vision stratégique du commerce sera élaborée.

Lors de ces premières Assises, les professionnels avaient initié le débat sur l'optimisation du commerce, la protection du commerçant, les nouveaux défis et comment accompagner le commerçant, acteur central du développement, les chaînes de valeur, l'approvisionnement et la distribution à l'épreuve de la révolution technologique, ou encore le modèle de compétitivité pour le Maroc.

Le petit commerçant au centre de la nouvelle stratégie

Selon les chiffres du ministère de l'industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique, le secteur du commerce emploie plus de 1,5 million de personnes constituant le premier employeur en milieu urbain et le deuxième employeur à l'échelle nationale. Il constitue le troisième contributeur au PIB avec environ 94 milliards de dirhams.

Des chiffres qui reflètent le poids du secteur dans l'économie nationale.

Néanmoins, la réalité du secteur fait état de plusieurs obstacles à son développement notamment pour les petits commerçants qui souffrent de la concurrence déloyale, d'une fiscalité qui pèse sur leurs chiffres d'affaires et de l'absence de certains de leurs droits sociaux. D'où la place qui a été accordée aux petits commerçants et au commerce de proximité dans la nouvelle stratégie constituant ainsi l'un de ses piliers.

